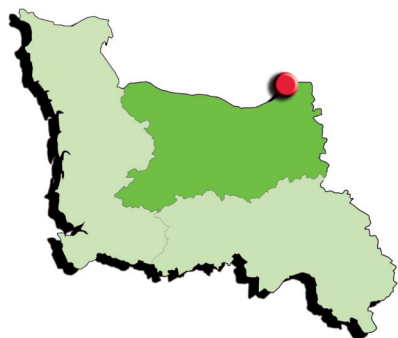




Le Clos joli, manoir du Parc, domaine de la Michelière



Situation

La commune de Honfleur se situe sur le littoral à l'est du département du Calvados, dans l'estuaire de la Seine. Le site se trouve entre la route de Trouville (D 513), le chemin du Vallon et le chemin des Bruyères sur l'ancienne commune de Vasouy (associée à Honfleur en 1973), à 2,5 km à l'ouest de la vieille ville.



Le vallon de la Michelière

DREA/P. Galineau

Typologie

Parc

Commune concernée

Honfleur

Surface

15 ha

Date de classement

Arrêté du 2 mars 1945

Histoire

Sur le versant ouest de la colline du Haut Butin et dans le vallon de la Rivière de Vasouy, quatre entités distinctes sont classées au titre des sites en mars 1945. Les raisons de cette protection et de sa délimitation demeurent floues. On peut supposer que l'administration de l'Education Nationale (alors en charge des sites) ait souhaité préserver un paysage typique du Pays d'Auge à la porte ouest d'Honfleur. Entre le Clos Joli (route de Trouville) et le Manoir du Parc (chemin des Bruyères), le domaine de la Michelière doit son nom à Pierre Esnault-Pelleterie qui baptise ainsi sa propriété en 1912. Le domaine change de mains à plusieurs reprises jusqu'à son acquisition par le propriétaire actuel, un célèbre couturier parisien. Ce classement s'insère dans le vaste site inscrit de la Côte de Grâce (voir site 14100), protégé en 1972.

Le site

Entre la route de Trouville et la mer, la petite propriété du Clos Joli est invisible, cachée derrière une haie de lauriers palmés. C'est une belle chaumière normande, au faitage couronné d'iris, entourée d'un parc très soigné. Le domaine de la Michelière longe le chemin du Vallon vers le Haut Butin. Le long de la petite route, une haie dense dissimule le vallon de la rivière de Vasouy. Il ne se découvre qu'en empruntant un chemin privé qui le traverse pour monter ensuite vers une grosse villa entourée de communs et d'une grande serre, masqués par la végétation (hors site). C'est un charmant coin de campagne, un peu oublié, avec des prairies en pentes plantées de pommiers sous lesquels paissent des bovins, tout étonnés de recevoir de la visite. Des bois de feuillus couvrent le sommet de la colline où, en lisière, les toits

de la villa émergent des arbres. Le site s'étend vers le sud-est, jusqu'au chemin des Bruyères où le manoir du parc est invisible dans les bois qui l'entourent. L'accès à la Michelière s'effectue sur la route de Trouville, en face du Clos Saint-Nicolas (en partie classé). Des haies sur talus encadrent un chemin creux pour former un véritable tunnel de verdure. Sur la gauche, une étroite bande de terrain (classée) est envahie de ronces et de fougères. Le chemin bifurque près de la Michelière pour grimper vers le chemin des Bruyères. Le sentier, bordé d'une haie basse de lauriers, traverse un bois de chênes et hêtres bien entretenu où quelques beaux sujets demeurent. A travers les grands arbres, quelques vues apparaissent sur l'estuaire de la Seine et le port du Havre.



Voie communale de la Michelière

DREAL/P. Galineau

Devenir du site

Si les parties du site situées au nord de la route de Trouville (vers la mer) ne sont pas dépourvues de qualités paysagères, elles ne se distinguent pas particulièrement des terrains qui l'entourent et sont simplement inscrits. Le vallon de la rivière de Vasouy et la colline boisée qui le domine sont particulièrement remarquables et le propriétaire de la Michelière entretient avec soin le cadre naturel de la villa (plantations récentes de pommiers dans le vallon). La colline boisée du Haut butin est un élément essentiel du paysage à l'entrée d'Honfleur. Son versant ouest se tourne ensuite vers le nord pour envelopper de verdure tout le



Chemin vers le château de la Roche-Vasouy

DREAL/P. Galineau



Vallon près du Clos Joli

DREAL/P. Galineau

plateau de Grâce et dissimuler de nombreuses résidences. Aujourd'hui, l'emprise du classement semble un peu éloignée de la réalité de terrain. Aujourd'hui, l'emprise du classement semble un peu éloignée de la réalité de terrain. Un nouveau classement de la Côte de Grâce et des hauteurs d'Honfleur est en cours d'instruction. Il devrait intégrer les sites existant pour redonner ainsi plus de cohérence à la protection.

Date de parution : septembre 2013
 DREAL Basse-Normandie / SRMP / DSP
 10 boulevard du général Vanier CS 60040
 14006 Caen cedex
 Tél. 02 50 01 83 00 - Fax. 02 31 44 59 87
 courriel :

DREAL-Basse-Normandie@developpement-durable.gouv.fr
 www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr

Le classement d'un site constitue la reconnaissance au plus haut niveau de la qualité du patrimoine paysager national. Il offre les moyens d'assurer la préservation de ses qualités exceptionnelles, quelles soient pittoresques, scientifiques, historiques ou légendaires. C'est pourquoi :

- Les travaux susceptibles de modifier ou détruire l'aspect ou l'état des lieux sont soumis à autorisation spéciale délivrée par le ministre chargé des sites ou le préfet de département (articles L341-10 et R341-10 du code de l'environnement).
- Le camping et le stationnement des caravanes sont interdits, quelle qu'en soit la durée, conformément aux dispositions des articles R111-42 et 38 du code de l'urbanisme.
- La publicité est interdite (article L581-4 et suivants du code de l'environnement).
- La limite du site doit être reportée dans le document d'urbanisme en tant que servitude d'utilité publique opposable aux tiers (articles L126-1 et R 126-1 du code de l'urbanisme).